

## Communiqué de presse

# Élection à la syndiculture pour la législature 2026-2031

***Gland, le 7 avril 2026 – Madame Christine Girod est tacitement élue Syndique.***

Au terme du délai légal fixé au mardi 7 avril 2026 à 12h00, une seule candidature a été enregistrée pour l'élection à la syndiculture. Il s'agit de Madame Christine Girod (PLR).

Conformément à l'art. 41 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), l'absence d'autres candidatures entraîne une élection tacite.

Entrée à la Municipalité le 1<sup>er</sup> juillet 2011, Christine Girod est Syndique de la Commune de Gland depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

L'Administration communale félicite Madame Christine Girod pour cette élection.

**Contacts :**

Secrétariat municipal : +41 22 354 04 10

Office de la communication : +41 22 354 04 06